

NICARAGUA

Liste d'engagements spécifiques

(Seul le texte espagnol fait foi)

NICARAGUA - LISTE D'ENGAGEMENTS SPECIFIQUES

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontière 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
I. ENGAGEMENTS HORIZONTALS			
	<p>3) Les sociétés étrangères qui exercent depuis le Nicaragua leur activité principale avec la majeure partie de leur capital, leur direction centrale et leur conseil d'administration seront considérées comme des sociétés nationales. L'agrément des investissements étrangers est subordonné à un examen des besoins économiques fondé sur les critères suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Adéquation aux objectifs de stabilité et de développement économiques b) Respect des valeurs morales et culturelles de la nation c) Compatibilité avec l'entretien et la protection de l'environnement <p>Les investissements étrangers sont autorisés moyennant un contrat d'investissement conclu entre le Comité des investissements étrangers et l'investisseur</p>	<p>1) 2) 3) 4) Conformément à la réforme fiscale du 7 janvier 1992, les dividendes versés aux actionnaires étrangers sont imposés à 5 pour cent et la retenue sur les royalties et intérêts payés à l'étranger est de 30 pour cent. Ces impôts pèsent sur les revenus des étrangers en sus de l'imposition sur le revenu qui frappe aussi bien les ressortissants nicaraguayens que les étrangers.</p>	

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
	<p>4) La prestation de services par des fournisseurs non résidents du Nicaragua est réservée aux personnels d'encadrement ou spécialisés associés à une présence commerciale et doit contribuer à la formation d'un personnel nicaraguayen dans chaque spécialité. Cette mesure s'applique à tous les secteurs, sauf indication contraire.</p> <p>Chaque patron est obligé de composer le personnel de son entreprise de 75 pour cent de citoyens nicaraguayens au moins. Dans des cas particuliers, le Ministère du travail peut autoriser l'emploi d'un nombre plus élevé d'étrangers lorsqu'il est difficile ou impossible de les remplacer par des ressortissants nicaraguayens, les patrons étant alors obligés à former pendant au moins cinq ans un personnel nicaraguayen sous la surveillance et le contrôle du Ministère précité.</p> <p>La fourniture de services professionnels moyennant la présence de personnes physiques telles que juristes, comptables, auditeurs,</p>	<p>4) Non consolidé sauf pour ce qui concerne les personnes mentionnées dans la colonne "Accès aux marchés"</p>	

NICARAGUA (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
	ingénieurs, architectes ou médecins doit se conformer aux conditions et autorisations prescrites pour l'exercice de ces professions.		
II. ENGAGEMENTS SECTORIELS			
I. SERVICES FOURNIS AUX ENTREPRISES B. Services informatiques et services connexes Services de consultations en matière d'installation des matériels informatiques (CPC 841) Services de réalisation de logiciels (CPC 842) Services de traitement de données (CPC 843)	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Non consolidé 4) Non consolidé	

NICARAGUA (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
Services de base de données (CPC 844)			
C. <u>Services de recherche-développement</u>			
Services de R&D en sciences naturelles (CPC 851)	1) Néant 2) Non consolidé	1) Néant 2) Non consolidé	
Services de R&D en sciences sociales et humaines (CPC 852)	3) Néant 4) Non consolidé	3) Néant 4) Non consolidé	
Services de R&D interdisciplinaires (CPC 853)			
F. <u>Autres services fournis aux entreprises</u>			
Services annexes à l'agriculture, à la chasse et à la sylviculture (CPC 881)	1) Néant 2) Non consolidé	1) Néant 2) Non consolidé	

NICARAGUA (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
Services annexes à la pêche (CPC 882)	3) Néant 4) Non consolidé	3) Néant 4) Non consolidé	
Services annexes aux industries extractives (CPC 883 + 5115)			
Services annexes aux industries manufacturières (CPC 884 + 885)			
Services annexes à la fabrication de produits en métaux, de machines et de matériels (CPC 885)			
Services de réparation de produits en métaux, de machines et de matériels (CPC 886)			
Services annexes à la distribution d'énergie (CPC 887)			

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p>2. SERVICES DE COMMUNICATION</p> <p>C. <u>Services de télécommunication</u></p> <p>Services de téléphone (cellulaire exclusivement) (CPC 7521)</p> <p>Courrier électronique (CPC 7523**) </p> <p>Services directs de recherche d'informations permanente et de serveur de bases de données (CPC 7523**) </p> <p>Echange électronique de données (EDI) (CPC 7523**) </p>	<p>1) Néant</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	<p>1) Néant</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	

NICARAGUA (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p>Services à valeur ajoutée/ améliorés de télécopie, y compris enregistrement et retransmission et enregistrement et recherche n.d.a., conversion de codes et de protocoles (CPC 7523**)</p> <p>Services de transmission de données avec commutation de circuits (CPC 7523**)</p> <p>Services par circuits loués privés (CPC 7522 + 7523**)</p> <p>Services de télex (CPC 7523**)</p> <p>Services de télégraphe (CPC 7522)</p> <p>Services de télécopie (CPC 7521** + 7529**)</p>			

NICARAGUA (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p>Audio-messagerie téléphonique (CPC 7523**)</p> <p>Services de traitement direct de l'information et/ou de données (y compris traitement transactionnel) (CPC 843**)</p>			
<p>D. <u>Services audiovisuels</u></p> <p>Services de production et de distribution de films cinématographiques et de bandes vidéo (CPC 9611)</p>	<p>1) Néant</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p>	<p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p>	
<p>Services de projection de films cinématographiques (CPC 9612)</p>	<p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	<p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	

NICARAGUA (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p>7. SERVICES FINANCIERS</p> <p>B. Services bancaires et autres services financiers (à l'exclusion de l'assurance)</p> <p>Acceptation de dépôts et d'autres fonds remboursables du public (CPC 81115 + 81119)</p> <p>Prêts de toute nature, y compris crédit à la consommation, crédit hypothécaire et financement de transactions commerciales (CPC 8113)</p> <p>Tous services de règlement et de transferts monétaires (CPC 81339**)</p> <p>Garanties et engagements (CPC 81199**)</p>	<p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	<p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p>Instruments du marché monétaire (y compris chèques, effets et certificats de dépôt, etc.) (CPC 81339**)</p> <p>Devises (CPC 81333**)</p> <p>Valeurs mobilières négociables (CPC 81321*)</p> <p>Participation à des émissions de tout type de valeurs mobilières, y compris garantie et placement en qualité d'agent (dans le public ou à titre privé) et prestation de services relatifs à ces émissions (CPC 8132)</p>	<p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	<p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	

NICARAGUA (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p>9. SERVICES RELATIFS AU TOURISME ET AUX VOYAGES</p> <p>A. <u>Hôtellerie et restauration</u> (y compris services de traiteur) (CPC 641 + 643)</p>	<p>1) Non consolidé</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	<p>1) Non consolidé</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	
<p>B. <u>Services d'agences de voyages et d'organismes touristiques</u> (CPC 7471)</p>	<p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	<p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	
<p>C. <u>Services de guides touristiques</u> Services de guides touristiques (CPC 7472)</p>	<p>1) Néant</p> <p>2) Néant</p>	<p>1) Néant</p> <p>2) Néant</p>	

NICARAGUA (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p>11. SERVICES DE TRANSPORT</p> <p>C. <u>Services de transports aériens</u></p> <p>Entretien et réparation d'aéronefs (CPC 8868**)</p> <p>Location d'aéronefs avec équipage (CPC 734)</p> <p>Services annexes du transport aérien (CPC 8868**)</p> <p>E. <u>Services de transports ferroviaires</u></p> <p>Transports de voyageurs (CPC 7111)</p>	<p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé</p> <p>1) Néant</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p> <p>1) Néant</p> <p>2) Néant</p>	<p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé</p> <p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p> <p>1) Non consolidé</p> <p>2) Néant</p>	

NICARAGUA (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
Transports de marchandises (CPC 7112) Services de remorquage et de traction (CPC 7113) Entretien et réparation de matériel de transports ferroviaires (CPC 8868**)	3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	3) Non consolidé 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	
Services annexes des services de transports ferroviaires (CPC 743)			

* Signale que le service mentionné est une partie d'une rubrique plus générale de la CPC spécifiée ailleurs dans la liste ci-dessus.

** Signale que le service indiqué est uniquement une partie de l'ensemble des activités couvertes par la rubrique correspondante de la CPC.